

Poste 1 : Carrelet par-dessus bord

La pêche annexe, c'est le nom qu'on donne aux poissons et aux animaux marins capturés par erreur dans les filets qui se font rejeter à l'eau, chose à laquelle ils ne survivent généralement pas.

Les filets des pêcheurs de soles sont souvent fatals aux carrelets de la mer du Nord. Les soles de taille adulte sont beaucoup plus petites que les carrelets, ce qui justifie l'utilisation de filets plus serrés pour la pêche. Le problème est que ces deux sortes de poissons vivent dans le même milieu, dans les fonds de la mer du Nord. Les jeunes carrelets sont aussi prisonniers des filets dès qu'ils atteignent une grosseur de 17 centimètres. Pour la protection des jeunes spécimens, la pêche des carrelets n'est légale que lorsque ceux-ci atteignent 27 centimètres. Il est interdit de vendre des poissons plus petits sur les étals. C'est pourquoi les pêcheurs rejettent les jeunes carrelets par-dessus bord. C'est un phénomène très courant également lorsque les carrelets atteignent une taille adulte, car ce sont des poissons qui rapportent moins que les soles, une marchandise plus luxueuse. On se débarrasse également de ces poissons lorsque leur quota de pêche est atteint, et qu'on n'a pas encore pêché la quantité de sole permise. Les filets sont encore lancés à la recherche de soles et tous les carrelets en trop sont rejetés à la mer.

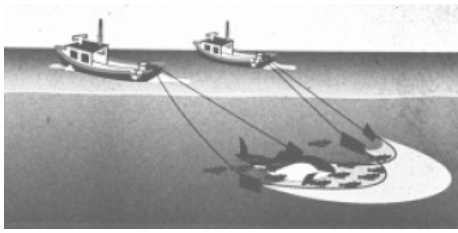
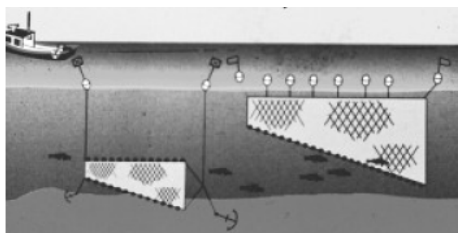
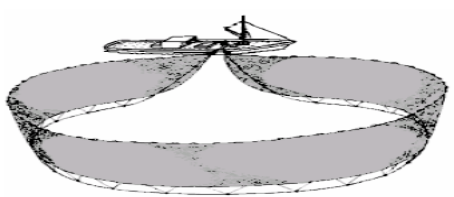
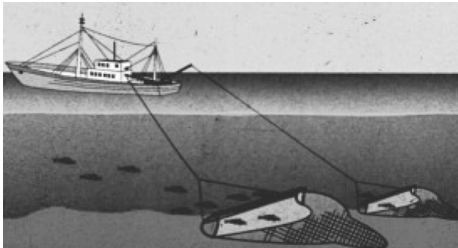
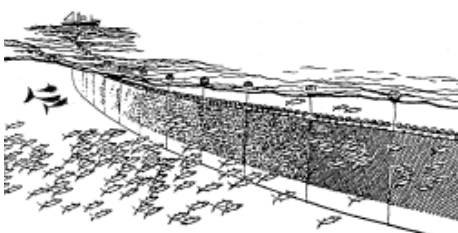
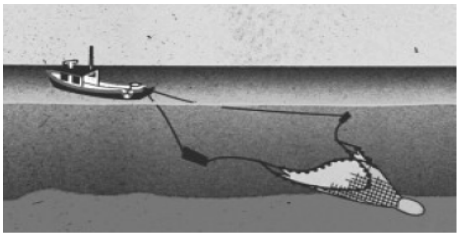
Les filets utilisés dans les fonds marins, les chaluts à perche, ne causent pas des ravages que chez les poissons, mais aussi dans l'écosystème des fonds marins, composé de fruits de mer, comme les oursins, les étoiles de mer, les moules et les bernard-l'ermite qui n'intéressent pas les pêcheurs. Cette capture-là passe aussi par-dessus bord. Rien qu'avec la pêche à la sole et au carrelet, on compte chaque année la mort de 150'000 à 200'000 tonnes d'invertébrés. Des animaux très importants pour l'équilibre de l'écosystème marin, et donc de la mer et ses habitants.



Pris au piège, aussitôt condamnés.

En principe, un bateau de pêche est spécialisé pour la capture d'espèces spécifiques, parfois même d'une seule. Il est donc courant que d'autres espèces non désirées soient prises dans les filets. C'est particulièrement tragique par exemple dans le cas de la pêche de crevettes : 1 kilo de pêche s'accompagne parfois de 20 kilos de pêche annexe de poissons, de serpents, de tortues de mer et d'autres animaux marins. C'est aussi une catastrophe en ce qui concerne les poissons plats. Pour pouvoir mettre 1 kilo de carrelet ou de sole sur le marché, on rejette jusqu'à 15 kilos de pêche annexe à la mer.

Poste 2: Techniques de pêche en haute mer

1		4	
2		5	
3		6	

a) Chalut pélagique

Ce filet permet une pêche maritime intensive entre le sol et la surface. Les filets ont la forme d'un sac et se terminent par une poche dans laquelle les poissons sont rassemblés. Il peut être tiré depuis un ou plusieurs bateaux. On utilise le sonar pour localiser les bancs de poissons. Le chalut pélagique constitue de nos jours une des méthodes les plus efficaces de pêche en haute mer après le trémail. Un tel dispositif peut couvrir jusqu'à 23'000 mètres carrés de surfaces, ce qui équivaut à 5 terrains de football. D'énormes quantités d'animaux marins non « désirés » sont aussi capturés avec cette technique.

b) Senne

La senne est un filet qui peut mesurer jusqu'à 2 km de long et 200 mètres de haut et qui est placé à la manière d'un anneau autour d'un banc de poissons. Les bancs sont auparavant repérés à l'aide d'un sonar. Le filet est maintenu à la surface à l'aide de bouées et resserré par son extrémité, permettant la capture de l'entier d'un banc. Une pompe aspirante transporte par la suite le contenu du filet sur le pont du bateau. Le plus grand problème de la pêche à la senne, c'est la pêche annexe de dauphins, de tortues et de jeunes thons. Les dauphins accompagnent souvent les bancs de thons et se font ainsi également prendre au piège.

c) Trémail

Les trémaux sont composés de fils plastifiés très fins et translucides. Ils sont maintenus à la surface à l'aide de bouées et tendus par des poids. Les trémaux sont bon marché et peuvent être utilisés pour des bateaux relativement petits. On les remonte souvent après plusieurs jours. Pendant ce temps, les courants marins les déplacent. Les requins, les tortues et les mammifères marins se prennent également aux trémaux. Un grand nombre de filets perdus dérivent dans la mer et restent une cause de mort pour les animaux marins. Les trémaux ont été interdits pour la pêche en haute mer en 1992 par une résolution des Nations Unies (NU). L'Union européenne fait de même pour ses eaux en 2002 seulement.

d) Bolier/chalut

Les boliers possèdent un sac en filet avec deux battants, un cordage supérieur avec des flotteurs et un cordage inférieur avec des poids. A la fin du sac se trouve le filet où les poissons se retrouvent pris au piège avec un cordage plus étroit. Le chalut est aussi du même genre, mais considérablement plus grand ; il peut atteindre 200 mètres de long et peut être utilisé dans des eaux plus profondes (80 à 1500 mètres). Le chalut possède des structures en bois ou en acier et est relié par de longues chaînes aux filets latéraux. Il sillonne les fonds marins et capture les poissons. Deux cordes rattachent le chalut au navire. Le filet est hissé à l'aide de poulies sur le pont. Ce type de filet remue aussi les fonds marins et détruit des écosystèmes comme le corail. Les chaluts peuvent laisser des sillons jusqu'à 30 cm de profond dans sol.

e) Chalut à perche

L'ouverture des filets d'un chalut à perche est maintenue par une barre métallique transversale et glisse sur des lames le long des fonds marins. Jusqu'à une dizaine de chaînes métalliques relient les deux lames et débusquent les animaux vivants sur les sols pour les attirer dans les filets. Les lames comme les chaînes du chalut à perche ont un effet dévastateur sur le sol. Tous les organismes qui y vivent sont détruits ou capturés. La quantité de pêche annexe est aussi très haute avec cette méthode. On pêche 10 kilos de poissons rejetés à la mer pour 1 kilo de sole.

f) Filet droit

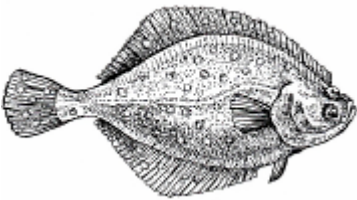
Le filet est ancré au sol et tendu par des bouées à la surface de la mer. Deux ancres assurent chacun des bouts du filet. Ils mesurent jusqu'à 15 kilomètres. Le problème principal de cette méthode, c'est le haut taux de capture accidentelle de mammifères marins qui s'accrochent aux filets et se noient. La pêche au filet danoise cause à elle seule la mort annuelle de plus de 7000 marsouins.

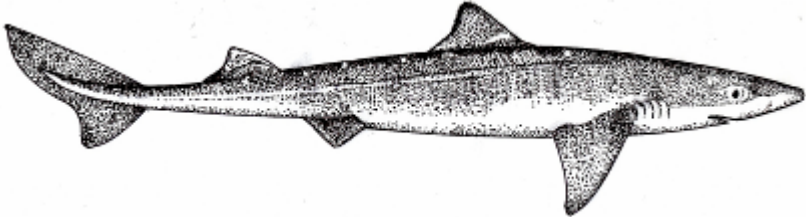
Source : Greenpeace (2004). Umgepflogte Meeresböden.

Poste 3 : Pyramide alimentaire de la mer

		
hareng	coquillage	diatomée

		
diatomée	radiolaire	crevette

		
carrelet	cyclope	maquereau

	
phoque	aiguillat

		
radiolaire	diatomée	morue

Poste 4 : Exigences des organisations environnementales

Les exigences de Greenpeace

Les océans sont en péril

80 % des stocks mondiaux de poissons pêchés à des fins commerciales sont exploités jusqu'à leurs limites, souffrent de surpêche ou sont déjà épuisés. Les causes en sont notamment la surpêche, d'importantes quantités de prises annexes, la pêche illégale et les changements climatiques.

Nous avons trop de bateaux, plus assez de poissons et **aucun respect pour la mer**. Nous lui prenons ce qui nous intéresse: nourriture, hydrocarbures, ressources minières, sables et granulats. Nous y laissons ce dont nous n'avons plus besoin: déchets, pollutions chimiques, radioactives ou plastiques, bateaux échoués, mazout et métaux lourds... Nous sommes enfermés dans **une logique d'exploitation de nos océans**, incapables de voir que nous menaçons les écosystèmes marins, et in fine, **nous-mêmes**. Greenpeace demande **la création d'un réseau de réserves marines** qui couvrirait 40% de la surface de nos océans: aucune activité d'extraction et en particulier de pêche industrielle n'y serait autorisée. Les poissons pourraient s'y reproduire en toute tranquillité. **Les équilibres naturels des écosystèmes seraient restaurés**. Les réserves marines sont indispensables pour protéger la biodiversité marine et aujourd'hui moins de 1% de nos océans sont protégés. Mais les réserves sont également **un outil de gestion des activités**, en particulier de la pêche. En effet, elles entraînent une augmentation de la biomasse et de la taille moyenne des poissons. Pour les 60% de mers et d'océans restants, Greenpeace défend une pêche durable. **Une pêche qui doit répondre à nos besoins** en poissons sans compromettre ceux des générations futures. Aujourd'hui, certaines espèces de poissons et de mammifères marins sont en voie d'extinction: le thon rouge, les baleines, les espèces profondes. Demain, d'autres le seront. Si cela continue à ce rythme, **il n'y aura plus aucun poisson dans nos océans en 2048**. Pouvons-nous décemment rester sans rien faire ?

Consultez le guide des poissons (24.09.2013)

http://www.greenpeace.org/switzerland/Global/switzerland/fr/publications/oceans/2010_Oceans_Brochure_GuidePoisson.pdf

Poste 5 : Problèmes engendrés par les pratiques de pêche illégales

Pêche illicite (pêche INN)

Règles de l'UE destinées à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée



La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) appauvrit les stocks de poissons, détruit les habitats marins, entraîne une distorsion de concurrence pour les pêcheurs honnêtes et affaiblit les communautés côtières, notamment dans les pays en développement. L'UE met tout en œuvre pour combler les lacunes permettant aux opérateurs contrevenants de tirer profit de leurs activités:

- en vertu des règles récemment adoptées, **seuls les produits de la pêche validés comme étant légaux** par l'État du pavillon ou le pays exportateur concerné peuvent être importés dans l'UE ou exportés à partir de l'UE;
- une **liste noire** européenne a été établie, qui comprend à la fois les navires pratiquant la pêche illégale et les pays qui feignent d'ignorer ces activités;
- les opérateurs européens qui pratiquent la pêche illégale, partout dans le monde et sous quelque pavillon que ce soit, risquent des **amendes considérables** proportionnelles à la valeur économique de leurs captures, les privant ainsi de tout profit;

le **nouveau règlement de l'UE** destiné à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010. La Commission s'emploie activement à informer l'ensemble des parties sur les modalités d'application de ces nouvelles règles.

Voir : http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/illegal_fishing/index_fr.htm

Poste 6: Explorer les abysses

Les grandes profondeurs, si peu connues, si fragiles

03/2012

Il faut éviter de consommer des poissons issus de la pêche en eaux profondes car elle a **un impact démesuré** sur un milieu très particulier : les grandes profondeurs océanes. Découvrons un peu ce milieu si vaste et si peu connu qu'on ne perçoit pas qu'il est un espace essentiel à l'avenir de l'humanité.

La grande fragilité des grandes profondeurs



Une légine

Mais la faune et la flore des grands fonds et des abysses sont **très fragiles**. Les grands fonds alternent zones désertiques et oasis de profusion végétale et animale. La vie est là, parfois riche, mais elle se déroule **au ralenti**. Tout évolue avec une grande lenteur.

Certains écosystèmes profonds abritent donc une vie foisonnante malgré **l'absence de photosynthèse** et malgré des températures proches de zéro. A 150 mètres sous la surface, 99 % de la lumière solaire sont absorbés, puis, au delà de 1.000 mètres, l'obscurité est totale.



La vie est présente également malgré les **colossales pressions** : à 10 000 mètres de profondeur la pression représente 1 tonne par cm^2 , comme si vous aviez 8 voitures sur un pied !

Ces grands fonds sont continuellement alimentés par une fine pluie de déchets organiques qui lentement s'enfoncent depuis les couches hautes des océans et de sa surface.

La surface des océans = 361 millions km^2 = 90% de l'espace de vie sur terre pour la biodiversité. Leur volume = 1.31 milliard km^3 , la plupart inconnus. La profondeur moyenne des océans est de 4000 mètres.

Un milieu qui promet de riches découvertes



Un cernier, en grand danger d'éradication

Du fait de leur profondeur, les espèces abyssales et des grands fonds sont **très mal connues**, tant par leur biologie que par leur répartition. Pourtant, on estime qu'il y aurait dans les abysses un **capital biologique inconnu** d'une richesse énorme pour l'avenir. Et le potentiel est énorme !

La cartographie des fonds des océans réalisée à ce jour ne représente que la taille d'un petit département et les espèces vivantes non connues sont estimées entre **10 et 30 millions** quand le nombre recensé d'espèces *sur terre* avoisine 1,9 million.

La pénurie des terres rares et d'énergie



Face à la restriction de l'exportation des Terres rares par la Chine, face à la pénurie croissante de pétrole, l'exploitation des fonds marins profonds va s'accélérer. (voir l'épuisement des ressources naturelles).

Les Japonais pensent déjà racler les plateaux marins profonds pour collecter les nodules polymétalliques dont leur industrie électronique et automobile a tant besoin pour remplacer les importations de métaux de plus en plus rares.

Les hydrates de méthane (1), à un horizon un peu plus lointain, sont perçus comme une gigantesque ressource énergétique qui pourrait prendre le relais du pétrole, en voie d'extinction, et du charbon ou des sables bitumineux, trop polluants.



Ces perspectives sont assez excitantes mais elles inquiètent également car on se doute que la protection de la biodiversité ne sera pas la préoccupation première des industriels de certains pays où seul compte le profit.

Bref, les espaces marins profonds sont un peu « *l'avenir de la terre* ». Et en pleine folie, on a entamé leur destruction systématique.

Homo sapiens, avez-vous dit ?

<http://www.consoglobe.com/grandes-profondeurs-marines-fragiles-cg>
(consulté le 24.09.2013)